



PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 08/12/2021

4 nouveaux projets de réhabilitation de friches soutenus par l'Etat dans le cadre de France Relance

Lancé en décembre 2020 dans le cadre du plan France Relance, l'appel à projets « recyclage foncier des friches » se déploie en deux phases successives en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour cette seconde phase, à l'automne 2021, plus de 150 projets ont été déposés dans la région. Ces résultats reflètent la prégnance des enjeux de recyclage foncier.

Pour cette seconde phase, 54 projets ont été retenus en Auvergne-Rhône-Alpes dont 4 en Haute-Loire.

Ces projets sont :

- la réhabilitation de la friche des ateliers mécaniques du Velay sur la commune d'Yssingeaux
- l'opération de restauration immobilière multi-sites coeur de ville Le Puy portée par la SPL du Velay
- le programme de résorption des friches urbaines anciens corps de ferme à Chaspuzac
- la requalification de la friche rue de la Flachère à Aurec-sur-Loire, projet porté par la communauté de communes Loire Semène

Pour ces quatre projets, l'aide de l'État est de 1,9 millions d'euros.

Lors du 1^{er} appel à projets, 2 projets étaient déjà lauréats en Haute-Loire :

- la requalification de l'îlot Boucher de Perthes au Puy-en-Velay portée par la SEML du Velay
- la conversion de la friche Cheynet à Saint-Just-Malmont en résidence seniors

Au total, pour les 6 projets de Haute-Loire sur les 100 de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État mobilise 2,3 millions d'euros.

Avec France Relance, l'État confirme ainsi son soutien aux collectivités territoriales pour l'enjeu prioritaire qu'est la réhabilitation des friches.